



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



# Groupe de Travail ZAE n°16

Visioconférence

Mardi 16 décembre 2025, 14h-16h

*Co animé par*



# Déroulement

- *Enregistré à des fins de rediffusion*
- *Vu le nombre de participants, merci de couper micros et caméras si vous ne prenez pas la parole*
- *Vous êtes invité(e)s à poser vos questions dans la conversation Teams ou à lever la main pour prendre la parole*
- *Le webinaire sera ponctué de questions et sondages interactifs*

# Sondages et questions avec Wooclap

## Comment participer ?



<https://app.wooclap.com/events/BSCFDB/questions/690b227cf4181fe58a9bd951>

A grayscale aerial photograph of a Swiss town, likely Rüschlikon, showing a mix of residential buildings, green fields, and a railway line curving through the landscape.

# **Bienvenue aux participants**

# Faisons rapidement connaissance

## Questions interactives

*D'où venez-vous ?*

*Quel type d'organisation représentez-vous ?*

*Quelle est votre fonction ou profil ?*



<https://app.wooclap.com/events/BSCFDB/questions/690b27cf4181fe58a9bd951>

A grayscale aerial photograph of a Swiss town, likely Wohlen, showing a church with a distinctive tower, several buildings, and a railway line with tracks. The surrounding area includes fields and trees.

# Ordre du Jour

# Ordre du jour

- **Convention Banque des Territoires / Région BFC – France Foncier+**
- **Actualités de l'Observatoire OFER BFC**
- **Inventaires loi Climat : démonstration dans vMap**
- **Articulation OFRICHES / OFER BFC**
- **Intervention de l'INRAP - Archéologie préventive dans les ZAE**
- **Nomenclatures décrivant terrains économiques : usages et retour**
- **Perspectives pour les prochains travaux du GT ZAE**



# **Convention France Foncier Plus Point d'actualité**

**Hélène PERNOT-SOUMAN**  
**Chargée de mission stratégie et  
gouvernance, Direction de  
l'Économie, Région Bourgogne  
Franche-Comté**

# Pourquoi une convention Région / Banque des Territoires ?

- Renforcer la visibilité nationale des offres de terrains (France Foncier+)
  - Portail national : exposition forte auprès des porteurs de projets
  - 320 biens aujourd’hui visibles pour la BFC ( $\geq 1$  ha, viabilisés)
- Capter des prospects / projets d’investissement
  - Importance d’une information fiable, complète, actualisée
  - Rôle clé des EPCI pour garantir l’exhaustivité des données
- Une convention en cours de finalisation avec la Banque des Territoires
  - Document en relecture côté BDT
  - Objectif : cadrer les engagements, le fonctionnement et la diffusion

# Articulation OFER BFC / France Foncier+

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

- Deux viviers complémentaires :
  - OFER BFC: consolidation de la connaissance sur le foncier économique
  - France Foncier+ : diffusion des terrains  $\geq 1$  ha, commercialisés et viabilisés
- Processus d'accueil des prospects
  - Mise en relation via France Foncier+
  - Qualification/accompagnement par l'équipe Développement/Prospection de l'AER
  - Relais auprès des territoires concernés
- Pourquoi tout cela importe ?  
→ Donner aux porteurs de projets une visibilité cohérente et fiable, alignée entre Région, AER et EPCI.

# Consentements & usages des données (2026)

- Objectifs de l'observatoire : un outil partagé

- Attractivité économique
- Développement industriel
- Sobriété foncière

- Nécessité de renouveler les consentements en 2026

- Diffusion des données à France Foncier+
- Conditions d'usage et de réutilisation
- Transparence et sécurisation juridique

Gestion des consentements à la diffusion des données collectées auprès des EPCI dans VMap pour OFER BFC

L'EPCI a un droit de regard sur l'exploitation des données collectées relatives à son périmètre géographique de compétence par l'AER BFC gestionnaire d'OFEr BFC.

Nom de l'EPCI

CA de l'Auxerrois

EPCI disposant d'un inventaire IZAE publiable ?

Oui  Non

Accord de consentement pour les usages de la Région et l'Observatoire du Foncier Économique Régional

Oui  Non

L'EPCI autorise la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'AER BFC, gestionnaire d'OFEr BFC (<https://oferbfc.fr/>), à consolider des données brutes et détaillées dans les indicateurs, et à diffuser ainsi qu'exploiter ces indicateurs.

Accord de consentement pour la mise en ligne des données brutes et détaillées sur le portail de la connaissance régionale IDEO BFC

Oui  Non

L'EPCI autorise la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'AER BFC, gestionnaire d'OFEr BFC, à procéder au dépôt et à la mise en ligne, en téléchargement, des données brutes et détaillées (terrains économiques) en open data sur le portail régional de la connaissance en région Bourgogne-Franche-Comté, IDEO BFC (<https://ideo.ternum-bfc.fr/>). Répondre 'oui' signifie que les données collectées par OFER BFC seront téléchargeables et exploitables par des tiers et accessibles en open data y compris sur le portail national <https://www.data.gouv.fr/fr/>.

Accord de consentement pour les usages régionaux aux fins des actions de développement économique

Oui  Non

Seuil de surface en m<sup>2</sup> ?

1000

# Vers une charte de l'Observatoire OFER BFC

- Besoin d'une implication claire des EPCI
  - Participation active aux mises à jour
  - Vision exhaustive des disponibilités économiques
- Une charte en préparation
  - Mandats clairs et rôles de chacun : Région, EPCI, AER
  - Cadrer :
    - collecte des données
    - règles de consolidation
    - règles de diffusion vers France Foncier+
- Une version de travail sera proposée aux EPCI dans les prochaines semaines



# Actualités d'OFER BFC

**Yoann DUMON**  
**Agence Economique Régionale**  
**Bourgogne Franche-Comté**



# Observatoire du Foncier Économique en région Bourgogne-Franche-Comté OFER BFC

Actualités d'OFER BFC  
Point d'étape - Décembre 2025

# 01 Mise en lumière Prix TERRITORIA 2025

Le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté a été récompensé par un TERRITORIA de Bronze dans la catégorie « Territoires innovants » pour l'Observatoire du Foncier Economique Régional (OFER BFC)



[TERRITORIA](#)  
[Observatoire de l'Innovation Publique](#)



Hôtel de Ville de Paris le 21/11/2025

# 02 Actualisation des données dans OFER BFC (1)

## Millésimes d'actualisation : année de la dernière revue

### Revue du foncier économique

(année de mise à jour modale)

### Millésime d'actualisation

- Base révisée EPCI par EPCI
- Cycle glissant : 1/3 des EPCI par an, renouvellement en 3 ans

### Objectif

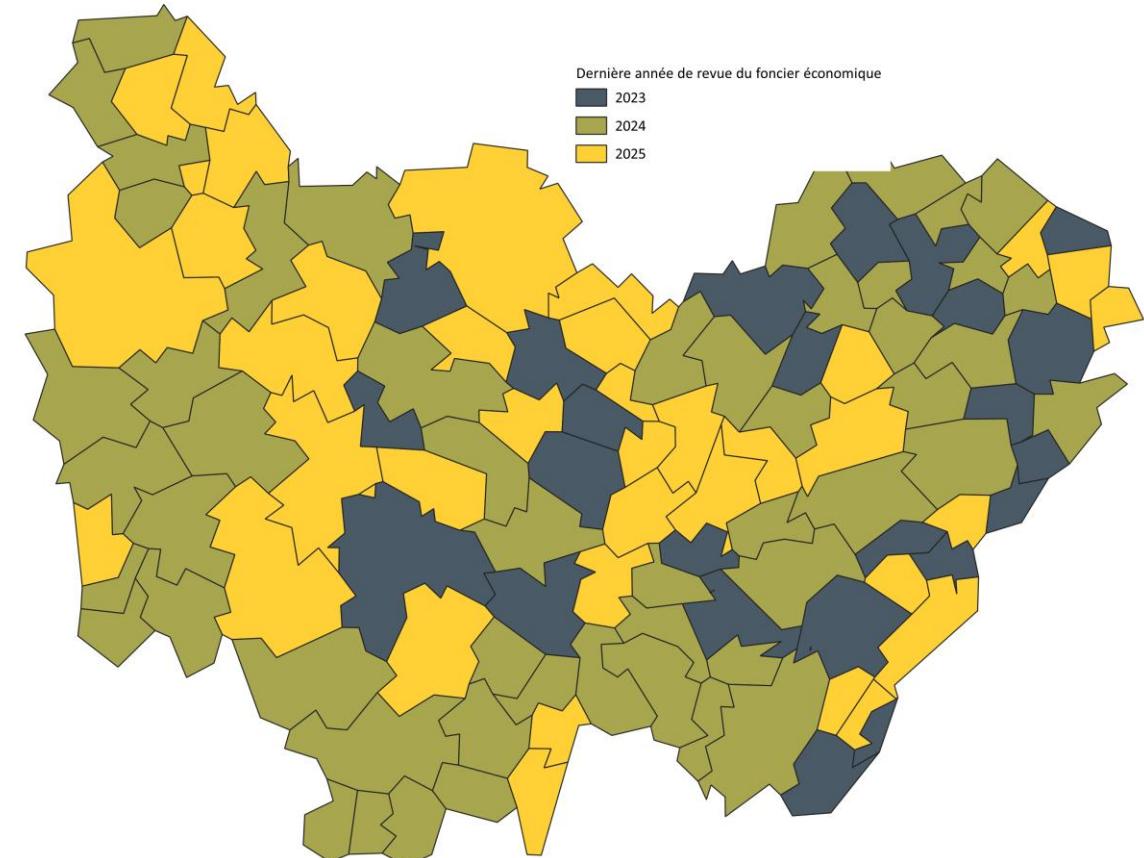
- Garantir une photographie fiable et homogène du foncier économique

### Travaux menés

- Révision des périmètres des SITE-ECO sur la base des nouveaux PLU/PLUi
- Révision des TERRAIN-ECO selon l'évolution du cadastre et des imageries récentes
- Échange bilatéral avec l'EPCI pour relecture validation
- Couverture exhaustive du territoire, sans zone blanche.
- Mise à jour assumée même sans réponse de l'EPCI.

### Taux global d'actualisation triennal : 100 %

- L'ensemble des EPCI a été revu sur les trois dernières années
- Cycle d'actualisation conforme à l'objectif régional



# 03 Actualisation des données dans OFER BFC (2)

## Millésimes d'actualisation : année de la dernière mise à jour

### Mise à jour en continue

(année de mise à jour max)

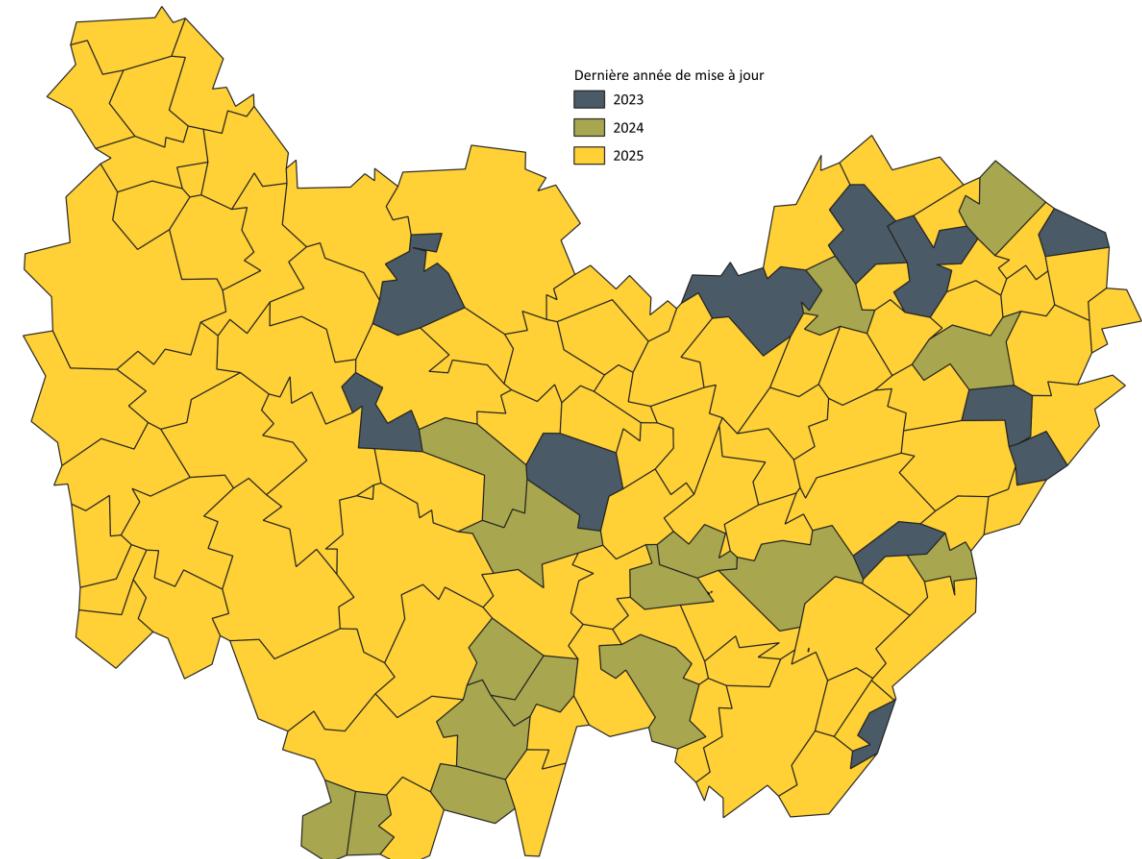
- La dernière date de mise à jour détectée dans les journaux
- C'est l'activité réelle des contributeurs tout au long de l'année
- Un reflet de la fraîcheur des données par EPCI

### Pourquoi c'est important

- Prend en compte les évolutions récentes du foncier : disponibilités, réservations, ventes
- Complète la revue de fond en permettant des ajustements permanents
- Mise à jour facilitée pour les utilisateurs VMAP

### Taux d'actualisation 2025 : 76,11 %

- Inclut : revues + VMAP + fichiers
- Un niveau largement supérieur au rythme théorique



# 04 Usage de vMap dans OFER BFC

## Un outil partagé pour l'actualisation en continu



Mises à jour TERRAIN-ECO par les utilisateurs contributeurs dans vMap pour OFER BFC



### Un support d'ingénierie accessible

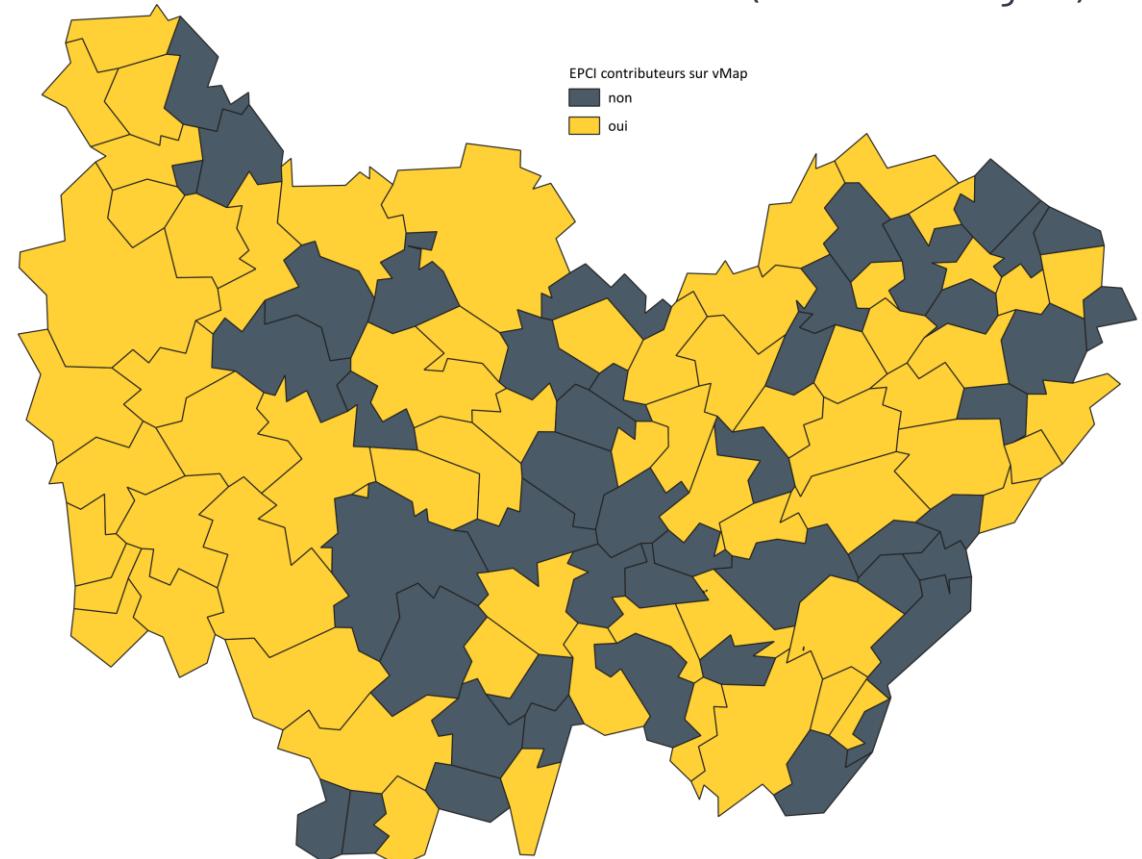
- Outil cartographique léger, clé en main, gratuit
- Mis à disposition de tout EPCI qui en fait la demande
- Permet de mettre à jour le foncier économique en continu ou de mener vos inventaires loi climat

### Volume des contributions au 12/12/2025

- **78% des EPCI ayant un compte ont réalisé au moins une mise à jour en 2025**
- **1 396 mises à jour** de TERRAIN-ECO effectuées directement par les utilisateurs en 2025

### Dynamique des utilisateurs vMap

- **138 comptes ouverts**
- **66 EPCI contributeurs (58% de la Région)**



# 05 Inventaires loi climat

## Etat d'avancement

### Accompagnement des territoires

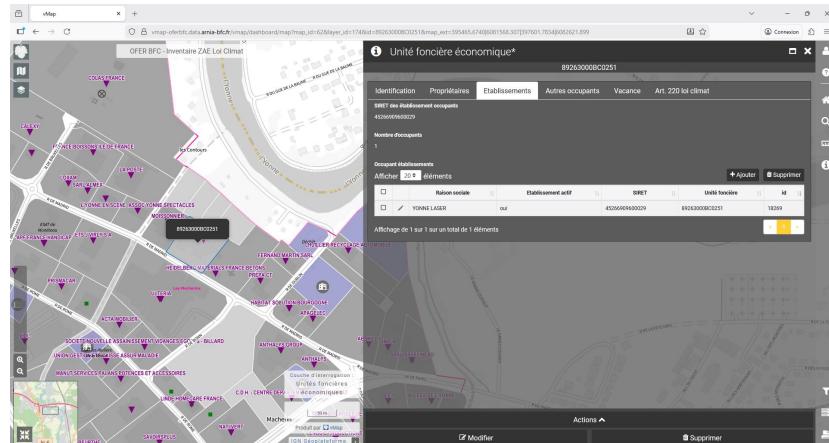
- Poursuite des accompagnements sur les inventaires loi Climat des ZAE

### Consolidation des inventaires

- Intégration dans OFER BFC des inventaires déjà transmis à l'AER  
(anciens kits QGIS / Excel)

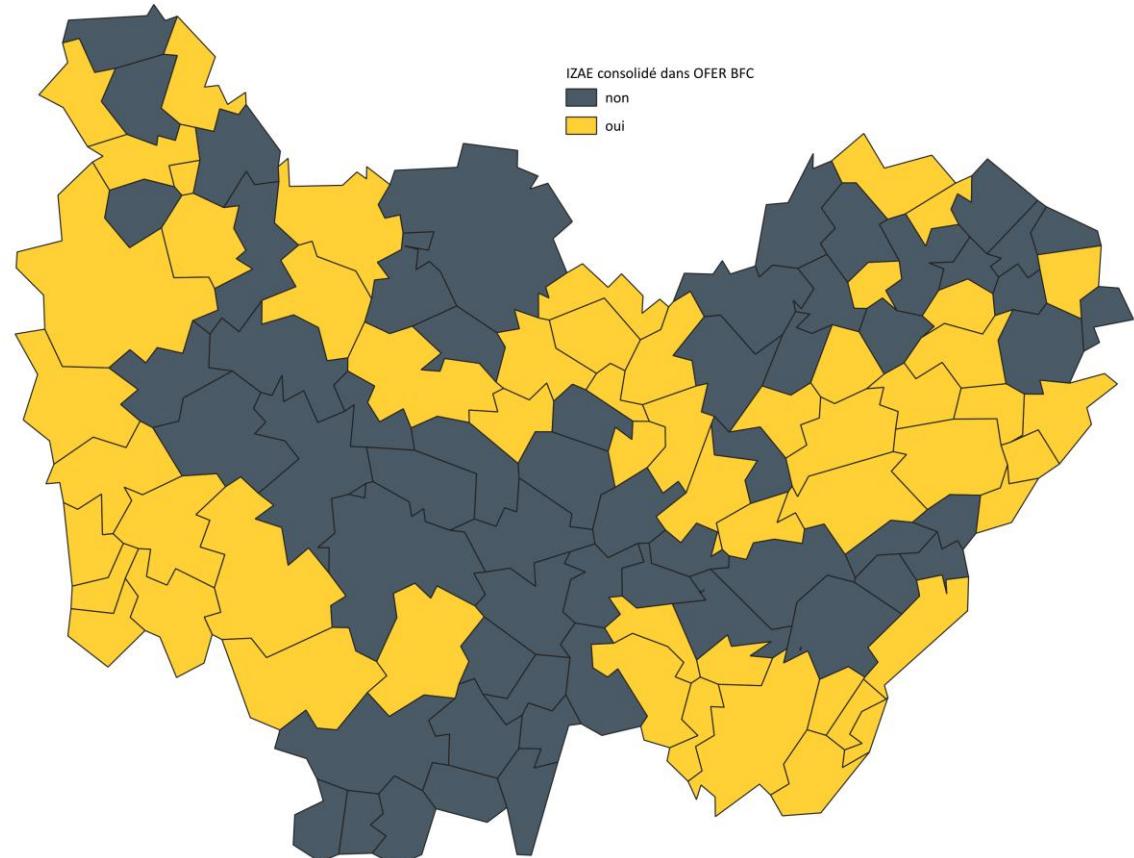
### Disponibilité dans vMap

- Inventaires accessibles et actualisables dans la carte vMap dédiée



### 54 Inventaires consolidés dans OFER BFC

48% des EPCI la région

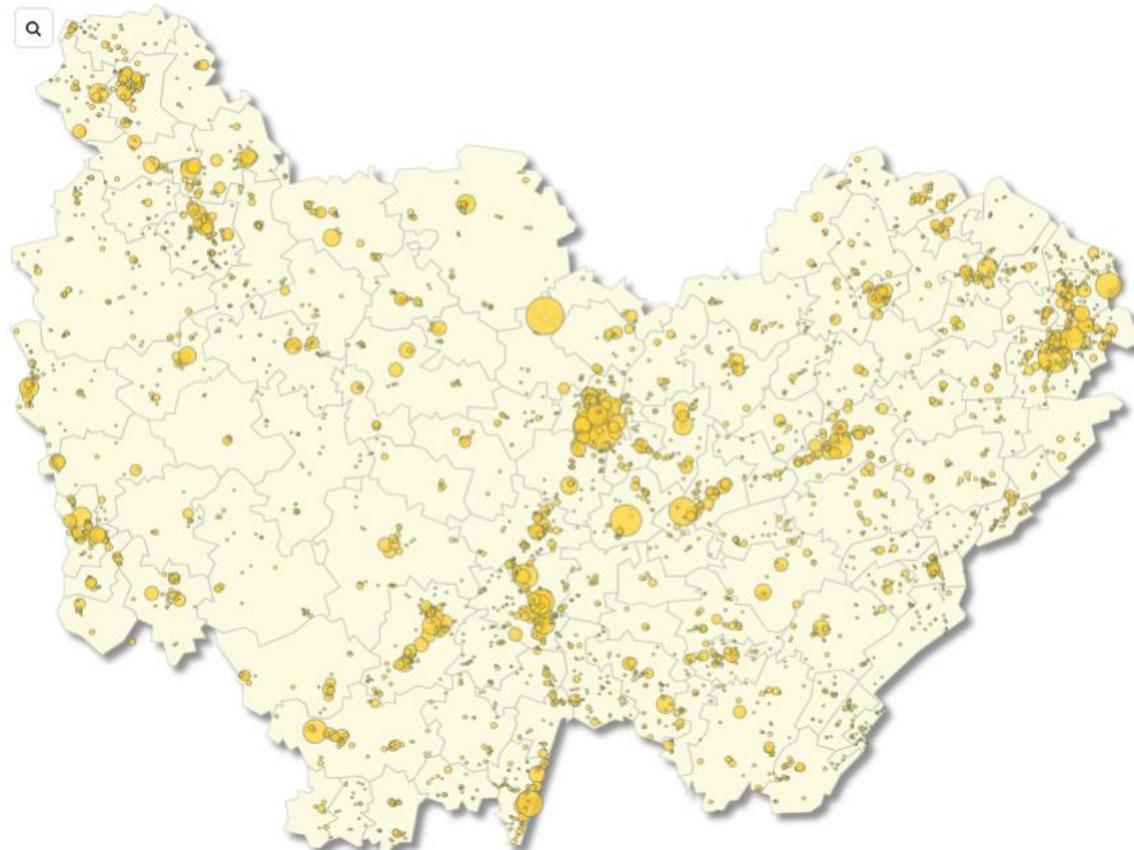


# 06 Statistiques OFER BFC

## Indicateurs et chiffres clés au 12/12/2025

### Répartition et volume du foncier économique observé par OFER BFC

Surface totale en hectares 50 ha • 500 ha



Source: OFER BFC décembre 2025, données consolidées auprès des EPCI et de leurs agences d'urbanisme • [carte00]

### Périmètre d'observation

- **3 439 sites économiques**
- **35 660 hectares**
- **57,71 % des surfaces en ZAE** (champ de compétence intercommunal)

### Disponibilités

- 1 595 hectares affichés à la commercialisation
  - **dont 725 hectares viabilisés disponibles immédiatement**
- **1 956 hectares de réserves foncières publiques**
- 2 019 hectares de réserves foncières privées des entreprises
  - **dont 1 151 hectares en surface utile**

### Emplois et activités

- **42 090 établissements** localisés dans les sites économiques
- **396 700 emplois** localisés dans les sites économiques
- **G3+G4 : 34 % d'emplois productifs** localisés dans les sites économiques

# 07 Plan d'action 2026

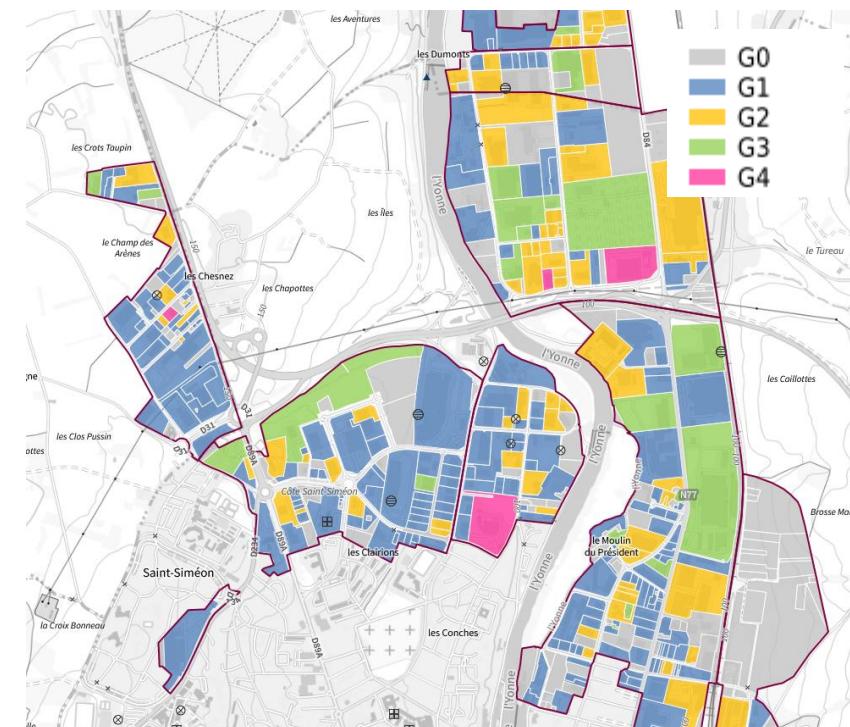
## Millésimes d'actualisation : année de dernière mise à jour

### Revue et accompagnement

- 26 revues de foncier économique programmées en 2026
- Poursuite de l'accompagnement à la prise en main de vMap
- Sécurisation des scénarios de contribution par fichiers auprès des agglos et de la métropole notamment (standard CNIG)

### Indicateurs et inventaires

- *En cours* - actualisation et publication des indicateurs 2025 sur oferbfc.fr avec ajustements liés à l'évolution des nomenclatures CNIG
- Développement de nouveaux indicateurs issus des inventaires loi Climat diffusables à périmètre des ZAE inventoriées uniquement



# 08 Évolution des tableaux de bord

## Vers un reporting des indicateurs mis à jour en continu

### Montée en puissance de SUPERSET

- Tests en cours
- Travail avec l'ARNIA pour l'intégration en marque blanche
- Déploiement des graphiques et cartes Superset

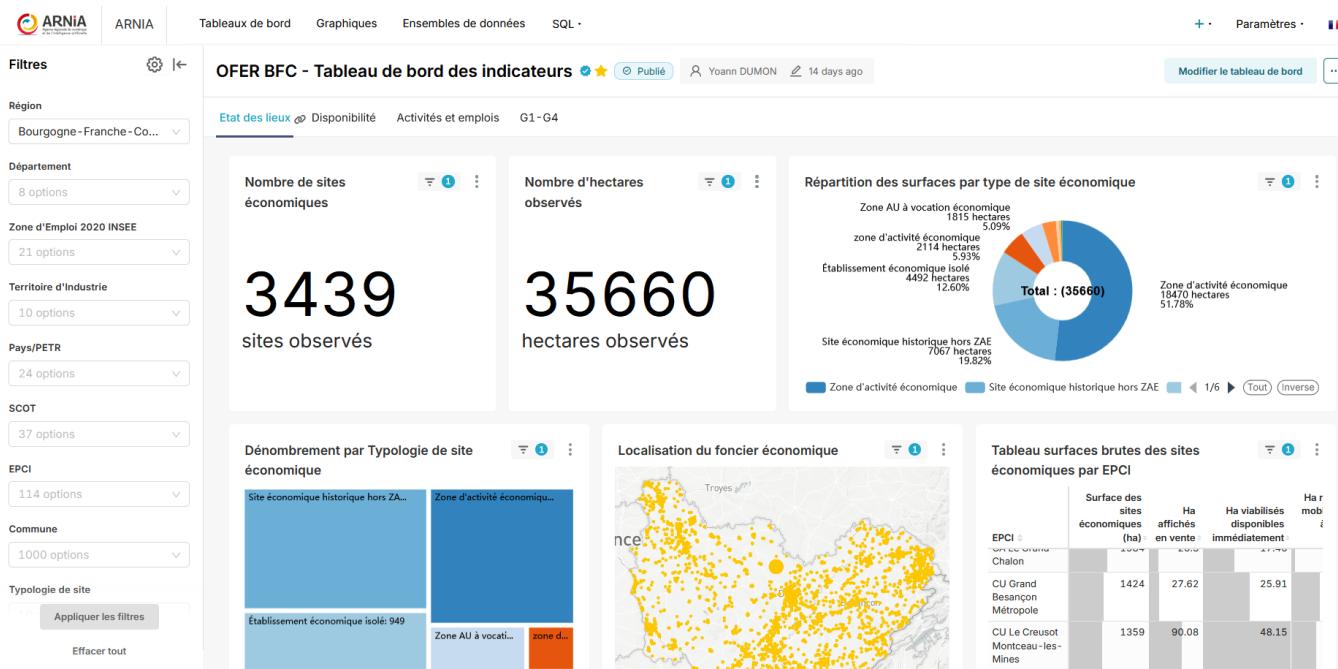


### Tableau de bord dynamique

- Indicateurs mis à jour en continu
- Données consolidées à l'instant T
- Rafraîchissement direct sur la base de données

### Multiples filtres géographiques

- EPCI
- Territoire d'industrie
- Département



# 09 Interopérabilité et diffusion

## Un flux continu pour alimenter France Foncier +

### Contexte

- 326 terrains affichés aujourd’hui pour la BFC sur France-Foncier+
- Mise à jour trimestrielle, jamais totalement synchronisée
- Validation en 2025 d’un flux interopérable au format **OGC WFS**

### Chantier 2026

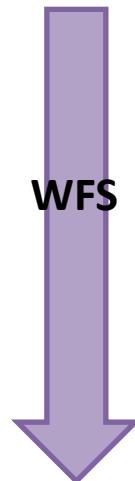
- Déploiement opérationnel au **1er trimestre 2026**
- Ajout des champs nécessaires pour la Banque des Territoires
- Mise en place du **flux WFS** vers France Foncier +
- Flux mis à jour en continu depuis la base OFER BFC / vMap

### Qualité & consentement

- Diffusion limitée aux **terrains viabilisés disponibles** et commercialisables
- Filtrage strict sur les enregistrements publiables
- Respect de la **politique de consentement** choisie par les EPCI
- Garantie que chaque territoire maîtrise ce qui est diffusé



[https://vmap-oferbfc.data.arnia-bfc.fr/wms/public/oferbfc\\_wfs\\_francefoncielius?SERVICE=WFS&VERSION=1.1.0&REQUEST=GetCapabilities](https://vmap-oferbfc.data.arnia-bfc.fr/wms/public/oferbfc_wfs_francefoncielius?SERVICE=WFS&VERSION=1.1.0&REQUEST=GetCapabilities)



# 10 Questions/Réponses

Pour vous, qu'est-ce qui manque aujourd'hui pour que l'observatoire soit un outil réellement fluide et utile dans votre travail quotidien ?



<https://app.wooclap.com/BSCFDB>



Votre contact : Yoann DUMON  
Géomaticien  
[ydumon@aer-bfc.com](mailto:ydumon@aer-bfc.com)

Maison de l'Economie  
46 avenue Villarceau  
25000 Besançon  
T. **+33 (0)3 81 81 82 83**

64 A rue Sully - CS 77124  
21071 Dijon Cedex  
T. **+33 (0)3 80 40 33 88**

[www.aer-bfc.com](http://www.aer-bfc.com)



# Mener vos inventaires Loi Climat dans vMap

**Leslie MAUSSANG, CC Val de Gray  
Melissa MORTIZ, CA Grand Belfort**

# Inventaires loi Climat : de quoi parle-t-on ?

- Inventaire instauré par la **Loi Climat & Résilience (22 août 2021)**
- Réalisé par l'EPCI : outil de **sobriété foncière** et de connaissance des ZAE
- 3 informations obligatoires :
  - État parcellaire
  - Propriétaires / occupants
  - **Taux de vacance** (selon critère CFE sur 2 ans)

# Définition et périmètre des ZAE

Une ZAE doit répondre à plusieurs critères :

- Vocation économique exprimée dans un document d'urbanisme
  - Superficie significative / regroupement d'entreprises
  - Cohérence d'ensemble, continuité territoriale
  - Volonté publique de développement coordonné
- L'EPCI choisit les zones à inventorier

# Comment se déroule un inventaire ?

1. Délimitation de la ZAE
2. Etat parcellaire + propriétaires / occupants
3. Consultation (30 jours)
4. Calcul du taux de vacance
5. Délibération et transmission (SCOT, PLU, PLH)
6. Actualisation tous les 6 ans (ou plus tôt si nécessaire)

# Retour CC Val de Gray

- Inventaire réalisé entre **août 2022 et août 2023**
- Objectifs : disposer d'une **vision actualisée** des ZAE (changements rapides)
- Analyse élargie : imperméabilisation, bâti, parkings, espaces verts, voiries
- **Inventaire à mi-parcours** avec l'appui de l'AER :  
→ pour ajuster plus rapidement la stratégie foncière

# Démonstration : Mener l'inventaire dans vMap OFER BFC

The screenshot shows the vMap OFER BFC application interface. On the left is a map of a specific area, likely a ZAE Loi Climat, with various companies marked by purple triangles. A callout box highlights a property with the identifier "89263000BC0251". To the right of the map is a detailed record for this property:

**Unité foncière économique\***  
89263000BC0251

**Identification**   **Propriétaires**   **Etablissements**   **Autres occupants**   **Vacance**   **Art. 220 loi climat**

**SIRET des établissement occupants**  
45266909600029

**Nombre d'occupants**  
1

**Occupant établissements**  
Afficher 20 éléments

Raison sociale	Etablissement actif	SIRET	Unité foncière	id
YONNE LASER	oui	45266909600029	89263000BC0251	18269

Affichage de 1 sur 1 sur un total de 1 éléments

**Actions**:



# **Articulation OFRICHES / OFER BFC**

**Wilfried GIRAUD**  
**Chargé de mission SIG, Délégation à  
la Transformation Numérique, Pôle  
données/ Service numérique ,  
Région Bourgogne-Franche-Comté**

O'FRICHES



# Observatoire des friches

# QU'EST-CE QU'O'FRICHES ?



## Un outil d'identification et de caractérisation des friches sur l'ensemble du territoire régional...

Afin d'accompagner les collectivités locales dans des modèles d'aménagement plus sobres et de mieux définir leur moyens d'interventions, l'état et le conseil régional de bourgogne-franche-comté, en lien avec les agences d'urbanisme de la région (belfort, montbéliard et besançon), ont mis à disposition des territoires o'friches, un outil d'identification et de caractérisation des friches, qu'elles soient économiques, résidentielles ou commerciales.

## pour constituer une base de connaissance homogène à disposition des collectivités...

La plateforme a pour objectif, d'une part, de constituer une base de connaissance régionale homogène et, d'autre part, de mettre à disposition des collectivités un outil de gestion de leurs friches, qui leur permettra de mieux cerner leur potentiel de développement sur des terrains déjà artificialisés. A terme, chaque EPCI bénéficiera ainsi d'une visibilité complète uniquement sur son propre territoire et d'un accès à une information régionale statistique et thématique.

## avec une interface simple et adaptable.

L'outil O'Friches prend la forme d'une interface gratuite qui permet de façon simple d'identifier et de caractériser les friches sur l'ensemble du territoire, à partir d'une pré-identification issue de différentes bases nationales.

Conçu pour une utilisation simple et adaptable à chaque territoire, O'friches n'est pas réservé aux seuls spécialistes de la donnée ou de l'information géographique. Il permet d'alimenter sans double saisie les bases de données nationales ou régionales en lien avec la problématique (Observatoire du foncier économique régional, Cartofriches,... )

### La définition des friches utilisée :

La définition des friches utilisée pour l'identification sur la plateforme O'Friches est celle de l'article L111-26 du Code de l'urbanisme. Cette dernière caractérise une friche comme "tout bien ou droit immobilier, bâti ou non bâti, inutilisé et dont l'état, la configuration ou l'occupation totale ou partielle ne permet pas un réemploi sans un aménagement ou des travaux préalables".

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006074075/LEGISCTA000043965972/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074075/LEGISCTA000043965972/)

# UNE ENTRÉE CARTOGRAPHIQUE



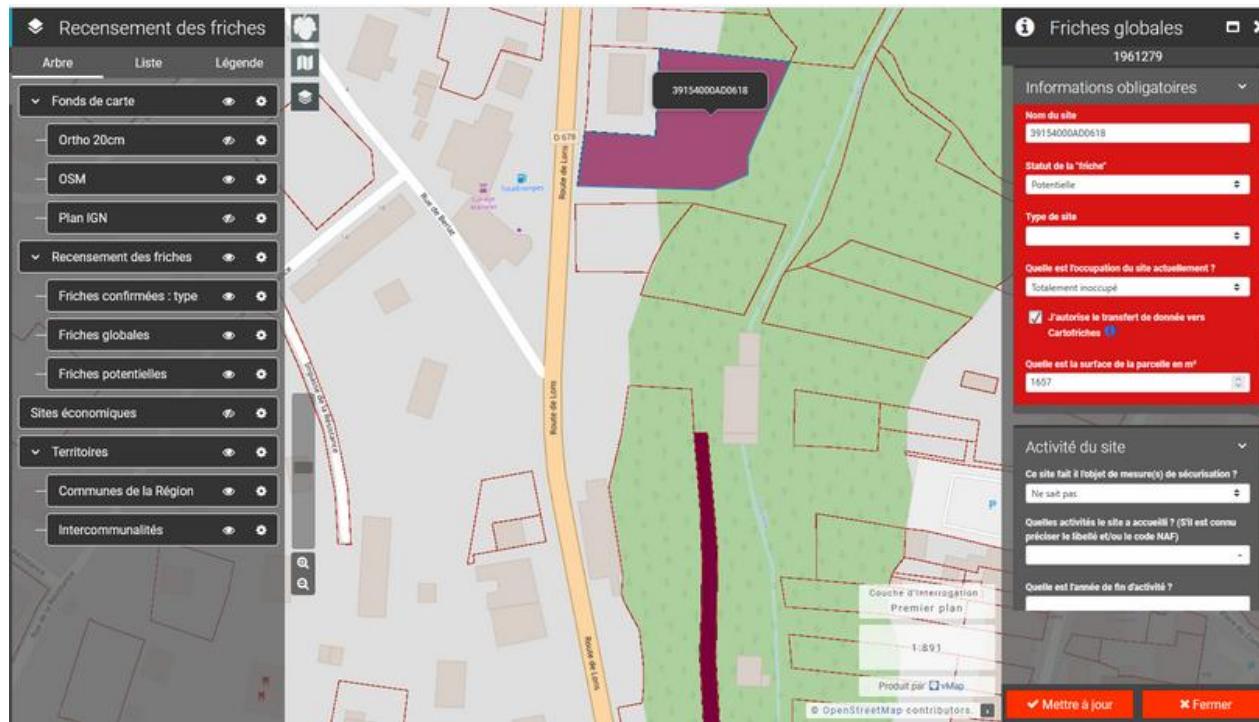
[HTTPS://VMAP-OFRICHES.DATA.ARNIA-BFC.FR/VMAP/LOGIN](https://vmap-ofriches.data.arnia-bfc.fr/vmap/login)



Une entrée à la parcelle qui permet de compléter une fiche d'information sur les friches en quelques clics

# UNE ENTRÉE CARTOGRAPHIQUE

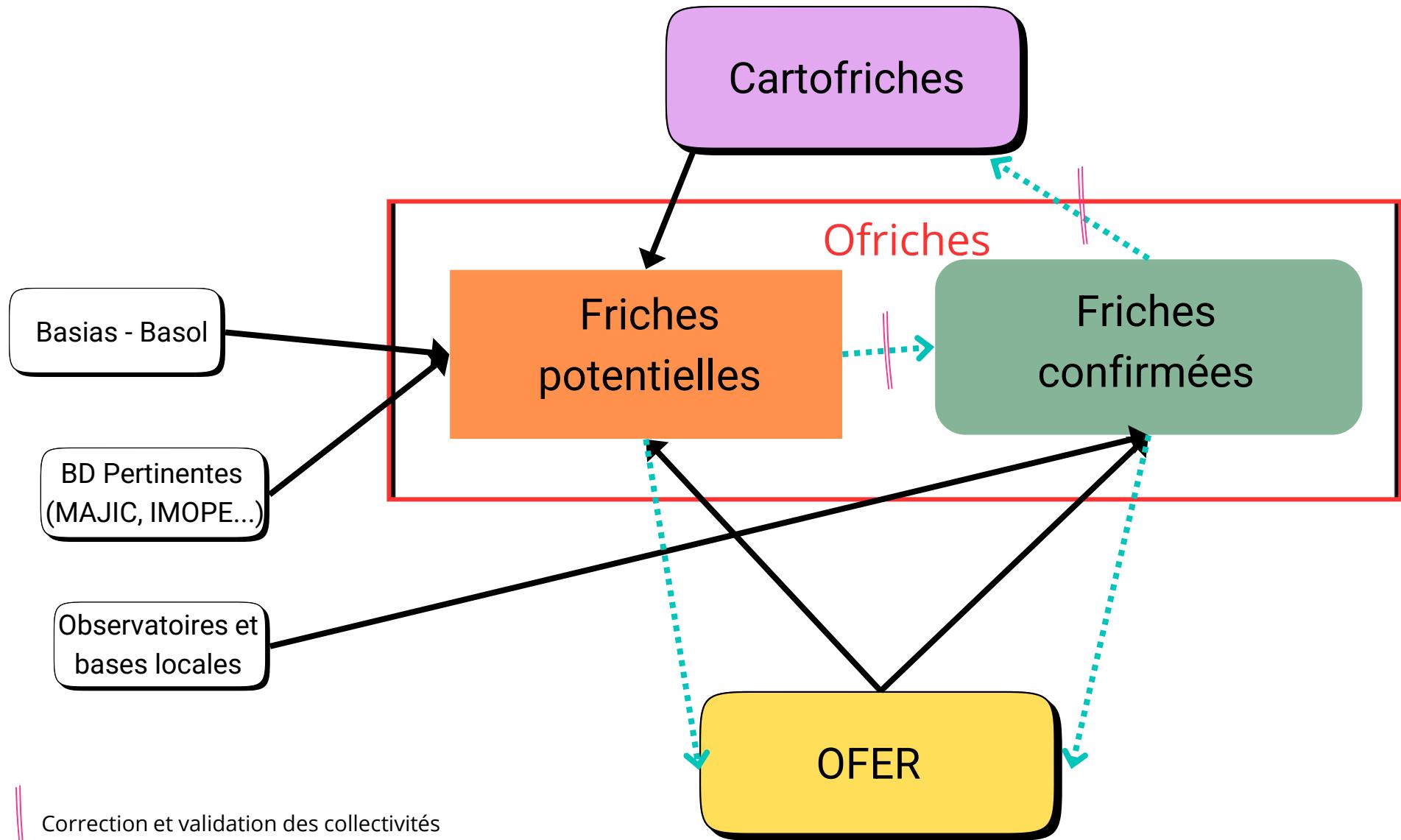
O'FRICHES



Un outil prérempli qui permet aux collectivités de corriger, compléter ou d'amender les présomptions de friches déjà proposées

# UN OBSERVATOIRE INTERCONNECTÉ

O'FRICHES



## Un standard de données unique...

Il a été décidé de se baser sur un référentiel national unique des friches (en adaptant quelques réponses) pour pouvoir échanger les données entre les observatoires

**pour constituer une base de connaissance homogène...**

Le but n'est pas de dupliquer des informations mais de les échanger afin de disposer d'une base fiable

**quelle que soit l'outil complété :**

**OFER, Cartofriches ou Ofriches**

[https://cnig.gouv.fr/IMG/pdf/230117\\_standard\\_cnig\\_friches\\_v2022-12.pdf](https://cnig.gouv.fr/IMG/pdf/230117_standard_cnig_friches_v2022-12.pdf)

## DES TRAVAUX PAR CAMPAGNES DE COLLECTE



Une première campagne de recueil des informations auprès des collectivités locales a été engagée au printemps 2025. Elle a fait l'objet d'une lettre à tous les epci signée du préfet et de la présidente de région et de webinaires de présentation aux élus et agents locaux. Les agences d'urbanisme de la région ont assuré une assistance en direct à toutes les collectivités désireuses de contribuer, soit au travers de l'envoi d'un relevé, soit en s'appuyant sur les outils de cartographie mis à leur disposition. Des tutoriels ont également été mis à disposition.

### UNE ACTUALISATION PAR CAMPAGNE :

- **remise à jour des bases potentielles (cartofriches, basias basol ou autres)**
- **transfert de données entre observatoires**

### BILAN DE LA CAMPAGNE 2025 :

- 1/3 des collectivités ont contribué à cette 1ère campagne.
- Efficacité d'un système de recueil d'information plus proche des territoires, par rapport au dispositif national développé (Cartofriches). Ce qui n'empêche pas le rapprochement des deux bases ;
- En effet par rapport à Cartofriches, 2,4 fois plus de friches ont été identifiées (de 828 friches à 2102), avec 28% de surfaces en plus (de 5382 ha à 6923 ha). Elle permet également de localiser des friches de plus petite taille (leur surface moyenne passe de 7000 m<sup>2</sup> à 3500 m<sup>2</sup>).

## > Compléter la liste des friches potentielles

Le service reste actif même en dehors des périodes de campagne. Pour compléter les données, ajuster les renseignements sur les friches, mettre à jour vos projets vous pouvez vous connecter à la plateforme à tout moment.

### Contacts :

- [Wilfried.GIRAUD@bourgognefranchecomte.fr](mailto:Wilfried.GIRAUD@bourgognefranchecomte.fr), pour les questions techniques ;
- [ofriches@autb.fr](mailto:ofriches@autb.fr), pour les questions méthodologiques.

## > Sécuriser les listes renseignées

Ces résultats sont provisoires, certains EPCI contributeurs seront sollicités pour apporter leur validation. La deuxième campagne en 2026 permettra à la fois d'affiner les résultats et de faire progresser le nombre de contributeurs.



# **Intervention de l'INRAP L'archéologie préventive dans les ZAE**

**Laurent VAXELAIRE**  
**Directeur, Direction Régionale**  
**Bourgogne-Franche-Comté**  
**INRAP**

# **Institut national de recherches archéologiques préventives**

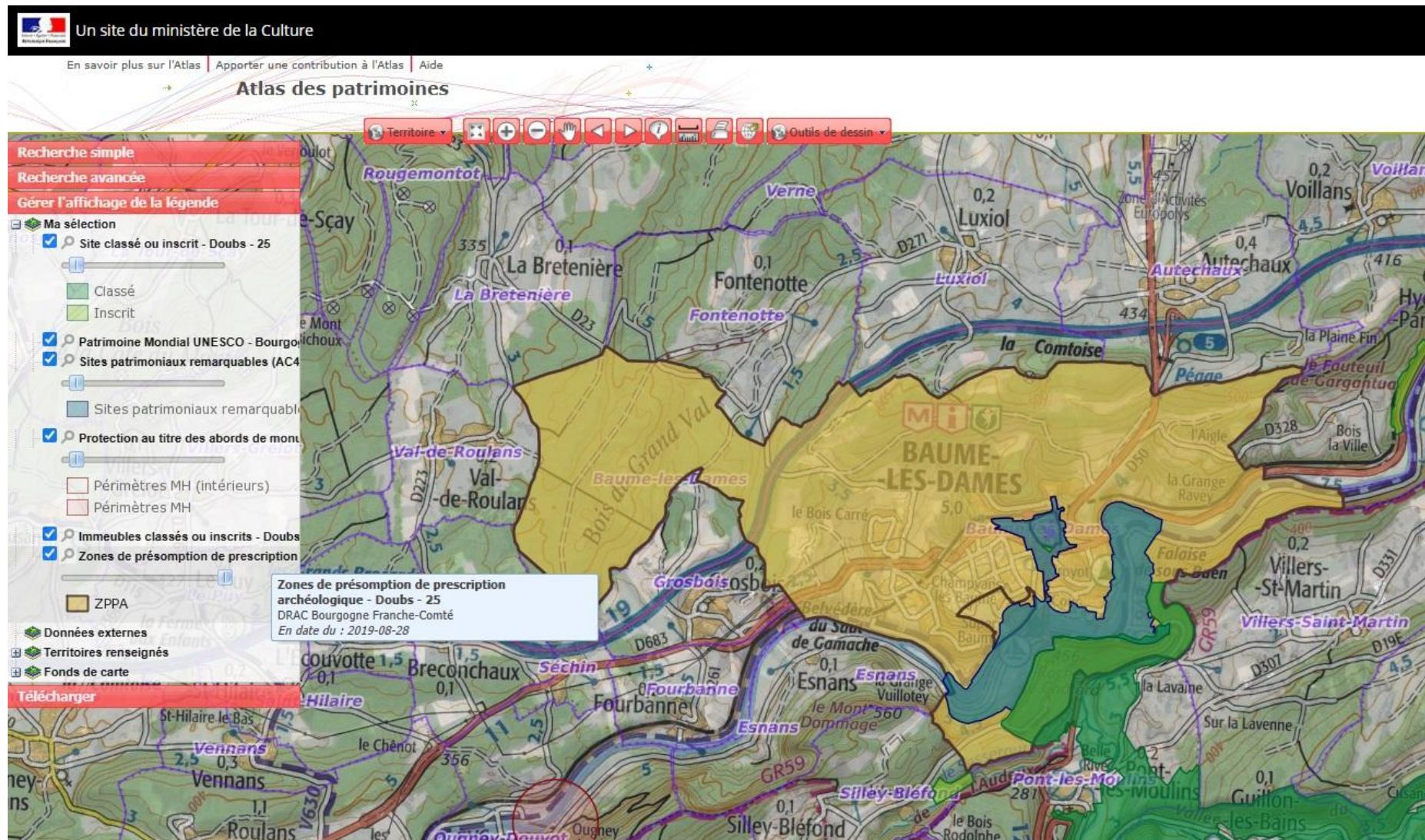
***RENCONTRE***  
***INRAP BFC / AER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE***



Institut national  
de recherches  
archéologiques  
préventives



# LE DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE : Origines de la Prescription





Institut national  
de recherches  
archéologiques  
préventives

Inrap<sup>+</sup>

**UN ETABLISSEMENT PUBLIC  
NATIONAL CULTUREL ET  
SCIENTIFIQUE**

*QUI AGIT DANS VOTRE REGION !*

# NOTRE RAISON D'ETRE

« Concilier le développement et l'aménagement des territoires  
avec la préservation du patrimoine et la diffusion de la  
connaissance »

Historique et missions ...

# **L'Inrap, un établissement public national culturel et scientifique**

- **Un établissement sous la tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'innovation avec des missions statutaires fortes (scientifiques et culturelles).**
- **L'Inrap réunit toutes les compétences nécessaires à la recherche archéologique. Acteur majeur national, européen et international**
- **L'Inrap est partenaire de fédérations et des syndicats d'aménageurs, de promoteurs, de lotisseurs (UNAM, FPI, LCA FFB, EPL, UNICEM, UNPG, FNTP...) et d'associations d'élus (AMF, AMIF..).**

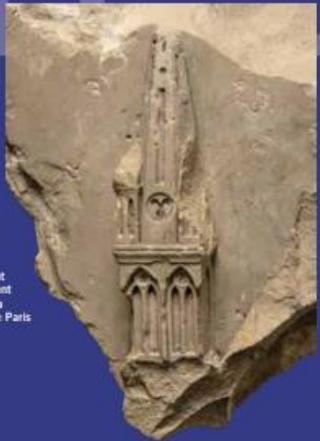
# Nos implantations territoriales



- Stade
- Direction Interrégionale
- Direction Interrégionale - Centre
- Centre de recherches archéologiques / base opérationnelle

## Le budget

**200** millions d'euros



Décor sculpté représentant un édifice religieux, élément du jubé du XII<sup>e</sup> siècle de la cathédrale Notre-Dame de Paris mis au jour en 2022.  
© Hervé Arnaud, Inrap.

## Les personnels



**2 180**

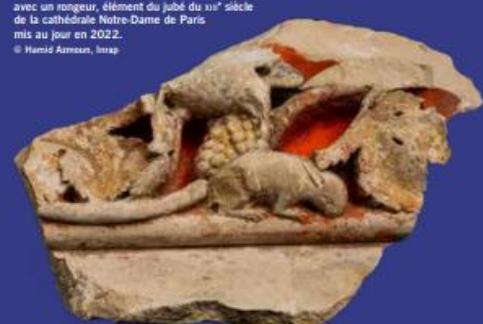
collaborateurs au 31 décembre 2024,  
dont 2 017 en CDI, 133 en CDD  
et 30 apprentis.

Bague en or avec intaille, II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle trouvée sur le site de Pacé (Ille-et-Vilaine).  
© Emmanuelle Collado, Inrap

## La formation

**5 214** jours

de formation pour 2 376 agents.



Segments de frise à décor de feuilles de vigne avec un rongeur, élément du jubé du XII<sup>e</sup> siècle de la cathédrale Notre-Dame de Paris mis au jour en 2022.  
© Hervé Arnaud, Inrap.

## Les diagnostics

**1 702** diagnostics terrestres et subaquatiques réalisés.

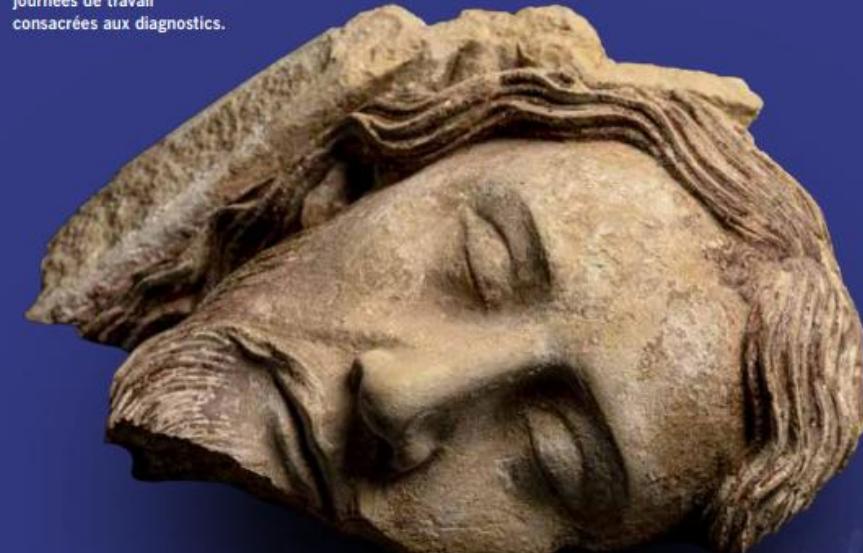


Bifaces de la fin du Paléolithique moyen (-70 000 à -45 000 ans) témoignent du passage de Néandertaliens à Creysse en Dordogne.  
© Michel Benet, Inrap.

**1 844** rapports de diagnostics remis à l'État.

**82 912**

journées de travail consacrées aux diagnostics.



Tête de Christ aux yeux clos, élément du jubé du XII<sup>e</sup> siècle de la cathédrale Notre-Dame de Paris mis au jour en 2022.  
© Hervé Arnaud, Inrap.

## Les fouilles

# 235

fouilles réalisées par l'Inrap

(phase terrain terminée au 31 décembre 2024).

# 222

rapports de fouilles remis à l'État et aux aménageurs.

# 99%

taux d'avis favorables rendus par les commissions territoriales de la recherche archéologique sur les rapports de fouille remis.

# 153 429

journées de travail consacrées aux fouilles.



Bloc d'angle sommé d'une corniche à décor végétal, élément du jubé du XII<sup>e</sup> siècle de la cathédrale Notre-Dame de Paris mis au jour en 2022.  
© Inrap Arceau, Inrap

## La recherche

# 25 271

journées de travail consacrées à la recherche (dont 374 aux activités internationales et 107 aux fouilles programmées).



Écailler de la vallée de l'Huveaune, XVII<sup>e</sup> siècle, mise au jour lors du diagnostic subaquatique réalisé à Saint-Pierre en Martinique.  
© Elisa Bally, Inrap

567 agents membres d'une unité mixte de recherche.

199 agents titulaires d'une thèse.

755 publications scientifiques.

## La valorisation

# 1876

initiatives en régions, dont :

### 44 expositions

coproduites par l'Inrap

### 288 conférences

### 335 visites de chantiers

(tous publics confondus, scolaires, aménageurs, élus)

### 831 initiatives

mises en place par l'Inrap dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie, des Journées européennes du patrimoine et de la Fête de la science.



Camée représentant Minerve sur son bûche. Découvert à Parville dans l'Eure, il est conservé au musée départemental des Antiquités de Seine-Maritime à Rouen.  
© René Paillet, Inrap



### 302 034 jeunes

de moins de 18 ans ont été sensibilisés à l'archéologie grâce à une action de médiation de l'Inrap.

### 79 classes

dans 27 communes ont bénéficié d'un Parcours en éducation artistique et culturelle (Péac) sur l'année scolaire 2023-2024, dans le cadre de 32 programmes pédagogiques différents, soit 1 883 élèves au total.

### 4 226 journées de travail

consacrées aux actions de valorisation (visites de sites, Journées européennes de l'archéologie, Journées européennes du Patrimoine, Fête de la Science, portes ouvertes, expositions, conférences, etc.).

Journées européennes du Patrimoine 2024, atelier simulateur de fouille  
© J. Thomas, Musée de Morlaix

# Observatoire des sites économiques

## Intégration du nouveau standard régional



# EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE ...

## Siège à DIJON :

- Une base à Besançon
- Une base à Passy
- Un bureau à Macon

## Nombres d'agents : 127,68 ETP (2024) :

- 93,09 CDI Opérationnels
  - 11,08 CDD Opérationnels
  - 23,18 CDI Fonctionnels
  - 0,33 CDD Fonctionnels
- Activité de recherches : 1542 Jours / Homme exécutés (2024)
- Archéologues rattachés à des UMR : env. 50%
- 48 actions de valorisation dont 12 PEAC auprès des scolaires :

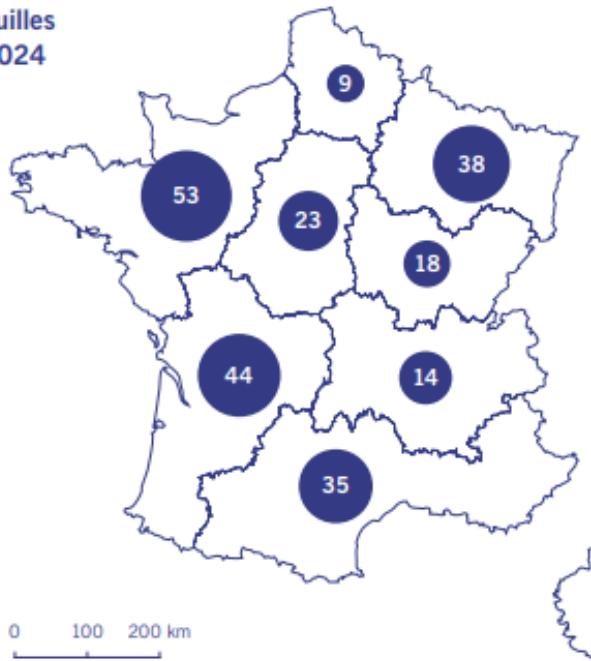
## Activité Evenementielle :

- Journées européennes de l'archéologie
- Journées européennes du patrimoine
- Fête de la Science
- Portes ouvertes, expositions, évènements ...

**32 771**

Personnes  
Touchées en 2024

Nombre de fouilles réalisées en 2024



0 100 200 km

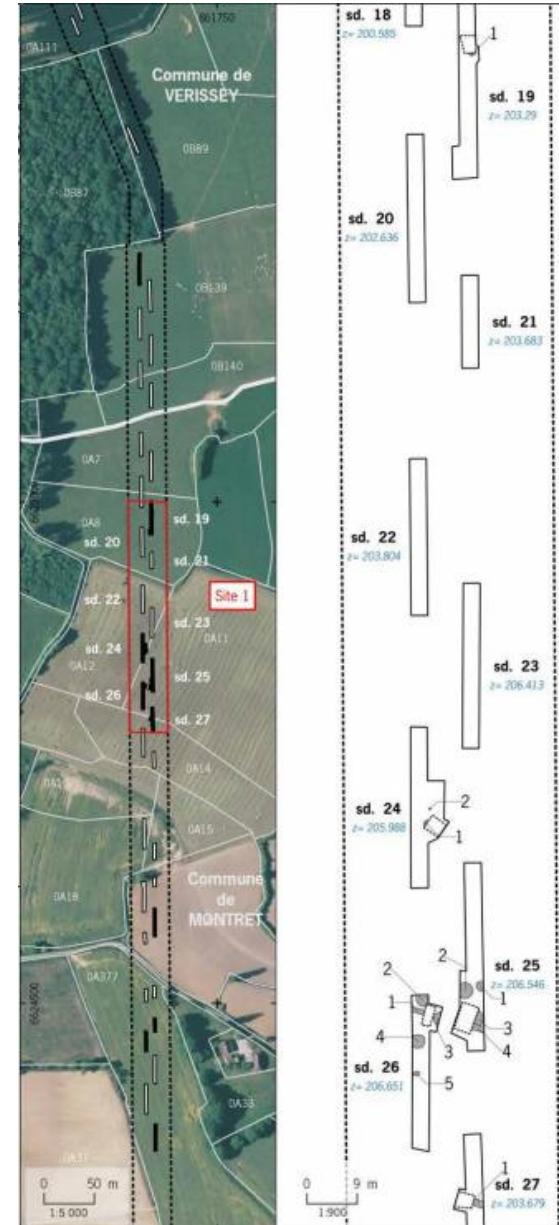
Bourgogne	12	10
Franche-Comté	6	3
<b>TOTAL BOURGOGNE-FRANCE-COMTÉ</b>	<b>18</b>	<b>13</b>

# LE DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE

- En contexte rural, un diagnostic progresse à la vitesse moyenne de 0,8 ha par jour.
- Il couvre environ 10% de l'emprise à étudier.
- Les sondages positifs font l'objet d'extensions afin de caractériser les vestiges mis en évidence.
- A l'issue des travaux sur le terrain, l'étude des vestiges mis au jour est engagée immédiatement et donne lieu à un rapport remis au préfet.
- Le service régional de l'archéologie dispose ensuite de 3 mois pour, le cas échéant, donner suite par la prescription d'une fouille et/ou de « mesures techniques ».



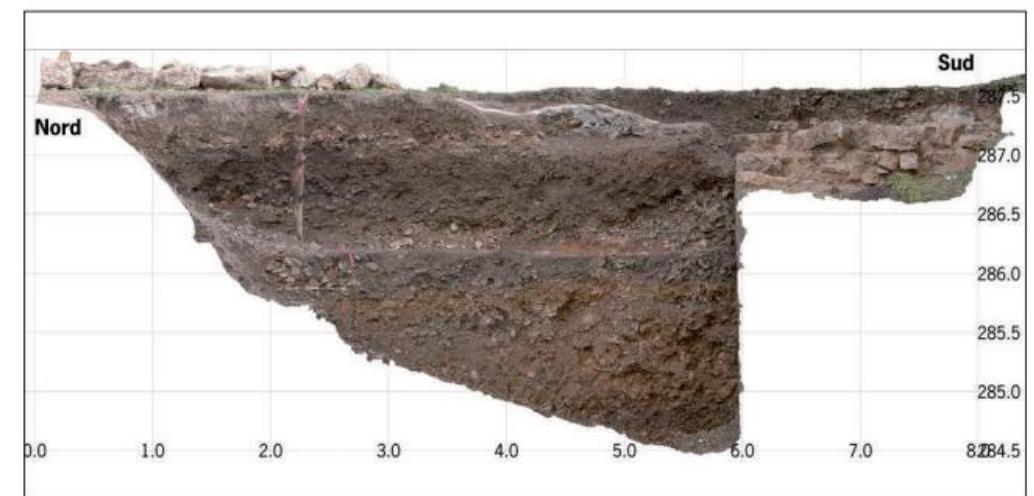
Diagnostic Gazoduc Val de Saône



# LE DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE

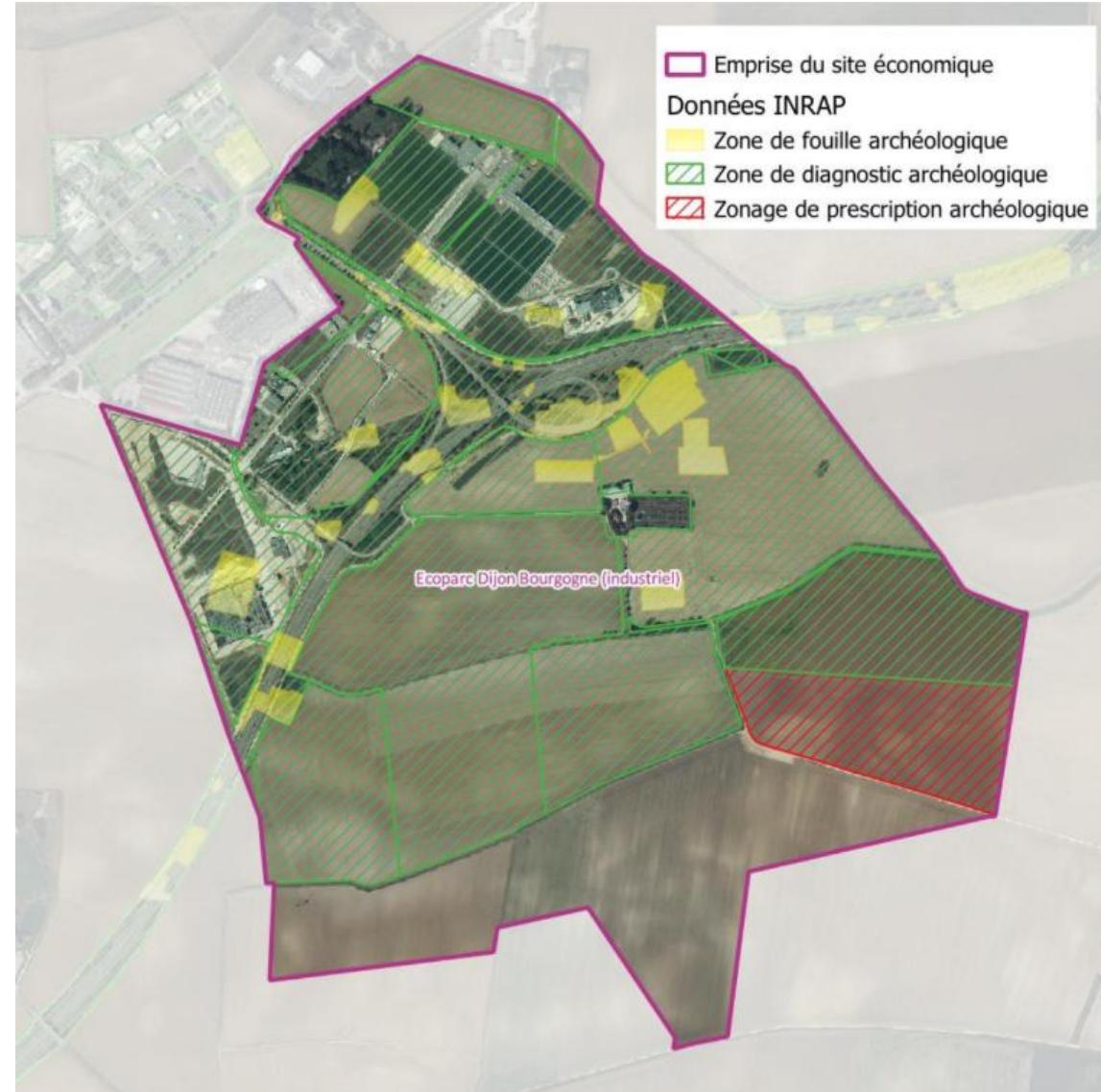


Diagnostic – Derrière les murs - Baume-les-Dames



# LA PRESCRIPTION DE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE

- La fouille ne concerne généralement qu'une partie seulement de l'emprise diagnostiquée.
- Un cahier des charges scientifique annexé à l'arrêté de prescription définit précisément les objectifs et les principes méthodologiques à observer par l'opérateur.



# LE SAVIEZ-VOUS?

Moins de  
**8%**  
des aménagements font l'objet  
d'un diagnostic archéologique \*



Environ  
**20%**  
seulement des diagnostics sont  
suivis d'une fouille \*



Donc moins de  
**2%**  
des aménagements font  
l'objet d'une fouille \*

\*Source : Observatoire de l'archéologie préventive,  
ministère de la Culture et de la Communication

**95%**

**SATISFACTION  
USAGER**

*Enquête T4. 2024  
menée par l'institut ENSOME  
auprès de 300 aménageurs*

# La Fouille : le projet scientifique d'intervention s'appuie sur la prescription

- Le projet d'intervention est confié aux Directeurs Adjoints Scientifiques et Techniques qui les élaborent avec leurs collaborateurs :

## *Le projet scientifique :*

- Configuration de l'équipe
- Évaluation de la durée d'intervention
- Évaluation des prestations scientifiques particulières (analyses, expertises, etc.)

## *Le projet technique :*

- Évaluation et configuration des moyens de décapage
- Configuration des installations de chantier (y compris les raccordements aux fluides)
- Évaluation des moyens techniques particuliers (mini-pelle, pompes, abris, etc.)
- Évaluation des équipements de sécurité collective et individuelle (clôtures, dispositifs de protection divers, etc.)



Décapage sur la fouille de Choisy (39)

# LES DEUX GRANDS TYPES DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

## *Les contextes stratifiés :*

*Beaucoup plus complexes et fastidieux à appréhender dans la mesure où les occupations successives sont superposées et doivent être dégagées et documentées une par une.*

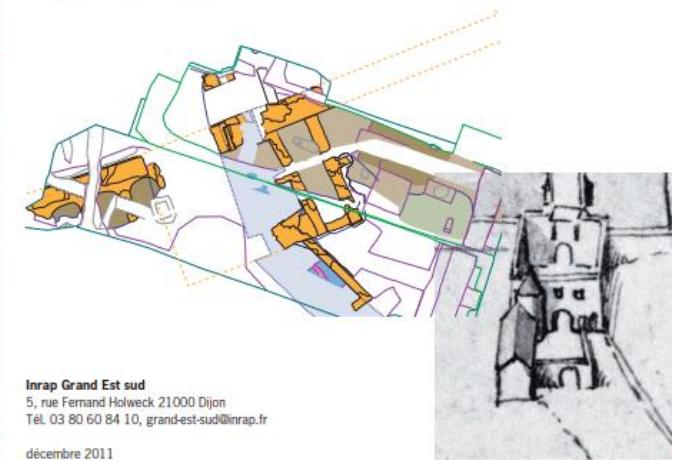


## *Les contextes non-stratifiés :*

*Essentiellement linéaire, zones rurales ou péri-urbaines. Tranchées réalisées sur de grandes surfaces.*



# L'étude des données : un volume de travail au moins aussi important que celui passé sur le terrain



# VALORISER

# CONSERVER



Journées Européennes de l'archéologie à Mandeure (25)



Visite du chantier de Coulanges-lès-Nevers (58) par une école primaire



Colloques et publications scientifiques



Au retour de chantier:

- Dépôt, nettoyage, étude, stabilisation, remontage, conditionnement, identification, enregistrement....
- Puis envoi aux centres de conservation et étude (CCE) présents sur le territoire (Bibracte, Besançon)

# DES ENJEUX NOUVEAUX

## Accompagner les enjeux de transition des territoires :

- ZAN, Loi Climat Résilience un métier qui change.
- Traitement des surfaces liées aux ENR.
- Nouveaux enjeux : IA, Digitalisation, numérisation, innovation.
- Adapter nos méthodologies aux enjeux environnementaux.
- Globalement des contextes de plus en plus contraints tous (financiers, ingénierie, environnementaux, délais)
- RSE

- ➔ Enjeu de l'accompagnement des aménageurs.
- ➔ Enjeu de la transmission aux publics de la connaissance.
- ➔ Echanger avec les acteurs de l'écosystème régional



# ANTICIPER LA PRESCRIPTION ARCHEOLOGIQUE

- La prescription archéologique n'est pas le fait du hasard : elle s'appuie sur les données de la Carte Archéologique qui répertorie les découvertes et indices de sites sur tout le territoire national.**
  - *L'analyse régulière de cet « outil » par les services régionaux de l'archéologie (SRA) permet de définir les secteurs qui donneront lieu à l'examen des projets qui y seront déposés.*
  - *Des arrêtés préfectoraux dits de « zonage archéologique » sont pris par le préfet pour chaque département, ils sont régulièrement mis à jour en fonction des découvertes, prospections et études réalisées.*
- Les possibilités d'anticipation.**
  - *Dès l'origine d'un projet, l'aménageur peut adresser une demande de renseignement au service régional de l'archéologie compétent pour savoir si le terrain envisagé est susceptible de donner lieu à la prescription d'un diagnostic.*
  - *La demande volontaire de diagnostic anticipé permet la réalisation d'un diagnostic sur un projet en cours d'élaboration.*
  - *Une prise de contact, avec les services de l'Inrap, le plus en amont possible constitue la meilleure garantie d'intégration optimale du diagnostic dans le calendrier de votre projet.*

*Merci pour votre  
attention*



# **Nomenclatures TERRAIN- ECO : Usages et retours de l'Observatoire des sites économique du Territoire de Belfort**

**Virginie HERZOG, Agence  
d'Urbanisme du Territoire de  
Belfort**  
**Melissa MORITZ, CA de Belfort**

## Une démarche partenariale

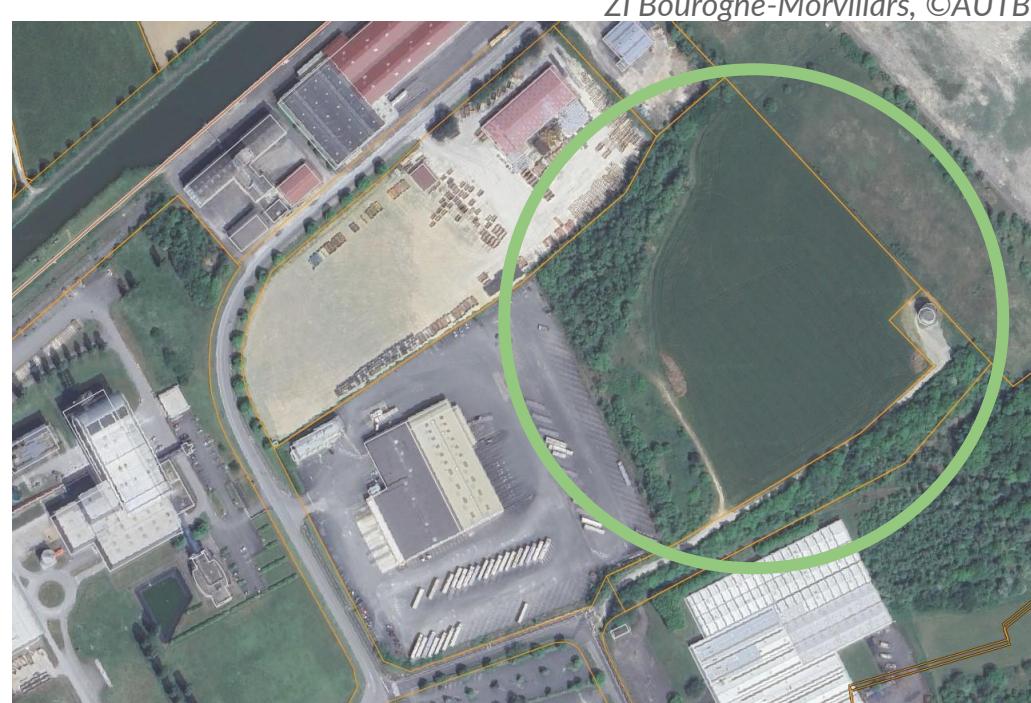
- Observatoire des sites économiques présent depuis les années 1990 à l’agence d’urbanisme couvrant l’intégralité du département (3 EPCI)
- Accompagnement des collectivités pour intégrer le nouveau standard régional
- Travail mené en priorité avec Grand Belfort
- Des réflexions sur le standard, pour croiser au mieux les données de l’observatoire et assurer un suivi pertinent pour le Territoire :
  1. TERRAIN / Stade de commercialisation
  2. TERRAIN / Usage
  3. TERRAIN / Etat d’occupation

# Analyses et questions à partir de cas particulier

## 1. TERRAIN / Stade de commercialisation



- Quel champ renseigner pour les espaces non utilisés par les établissements ?
  - Non commercialisé (choix GBCA) ?
  - Vendu, commercialisation achevée ?
- La question se pose surtout lorsque la zone est commercialisée depuis longtemps
- Croisement avec la question de l'usage ou de l'état d'occupation
  - Usage : agricole
  - Occupation : inoccupé



ZI Bourogne-Morvillars, ©AUTB

## Analyses et questions à partir de cas particulier

### ■ TERRAIN / Stade de commercialisation (suite)



- Bâtiment ou terrain vacant, quel traitement lorsqu'on ne dispose pas de l'information concernant sa mise en vente ?
  - Inconnu (choix GBCA)
  - Non commercialisé

?

ZI Bavilliers-Argiésans, 2024, ©AUTB



# Analyses et questions à partir de cas particulier

## 2. TERRAIN / Usage



- Le bâti résidentiel, comment gérer les renseignements des différentes catégories
  - Stade d'aménagement :
    - Renseigner 'inconnu', en partant du principe que le terrain n'est pas lié à l'économie, revient à enlever une partie de l'information en cas de mutation de la construction
  - Commercialisation :
    - Quelle catégorie indiquer : vendu, commercialisation achevée ? non commercialisé ?
- Comment gérer les terrains d'aisance « résidentiels » qui se retrouvent dans l'emprise d'une zone d'activité économique ?

Zone du Moulin à Châtenois-les-Forges, ©AUTB



## Vers une évolution du standard : propositions



- TERRAIN / Usage (suite)
  - Ajout de trois catégories :
    - *Terrain vague* : en cas de terrain laissé à l'abandon (acquis ou non)
    - *Chantier* : pour assurer le suivi entre la vente et l'occupation finale
    - *Plateforme* : en cas de lot déjà plateformé, mais non encore acquis par un prospect
- Maîtrise foncière
  - Ajout de la catégorie ‘mixte’ en complément de publique / privée
  - Référence aux catégories ‘catpro2’ des Fichiers Fonciers du Cerema

# Analyses et questions à partir de cas particulier

## 3. TERRAIN / Etat d'occupation



- Un terrain identifié comme « friche », et étant en vente : à afficher systématiquement comme « **en vente avec contraintes** » ?



Ancien site Zvereff, Valdoie, 2022, ©AUTB

## Le cas de la catégorie ‘Voirie ou infrastructure’

- Une proposition de renseignements des champs :



- Stade d'aménagement : **inconnu**
- Stade de commercialisation : **non commercialisable**
- Etat d'occupation : **inconnu**

– *A nuancer en cas de voirie privée ?*



ZI Bourogne-Morvillars, 2025, ©AUTB



Aéroparc, Fontaine, 2021, ©AUTB

## Le cas particulier de l’USAGE : ‘Parkings, stationnement’

- Une distinction à opérer en fonction de la **maîtrise foncière** du parking ?



- En cas de maîtrise foncière publique, un traitement similaire aux voiries ?

- *Stade d'aménagement : inconnu*
  - *Stade de commercialisation : non commercialisable*
  - *Etat d'occupation : inconnu*

Aéroparc, Fontaine, 2021, ©AUTB

- En cas de maîtrise foncière privée, un traitement différent pour faire ressortir une **mutation possible du terrain** :

- *Stade d'aménagement : viabilisé et aménagé*
  - *Stade de commercialisation : non commercialisé*
  - *Etat d'occupation : occupé*



## Merci de votre attention

Pour nous contacter :



**Virginie Herzog**  
Chargée d'études principale  
Planification, Espace économique  
03 84 46 51 71  
[vherzog@autb.fr](mailto:vherzog@autb.fr)



**Mélissa MORITZ**  
Chargée de mission  
Direction du Développement Économique,  
de l'Enseignement Supérieur et de la  
Recherche  
03.84.54.24.92  
[mmoritz@grandbelfort.fr](mailto:mmoritz@grandbelfort.fr)



# **Perspectives thématiques et pistes pour les prochains GT ZAE**

**Guillaume FROUX,  
Communauté de Communes Entre  
Arroux Loire et Somme**

# Perspectives thématiques et pistes pour les prochains GT ZAE

*Au dernier GT ZAE – souhait d’élargir les travaux et échanges du groupe vers les nouveaux enjeux d’aménagement/gestion des ZAE*

*→ Outils et Méthodes / Invitation d’intervenants / partage d’expériences*

*4 pistes proposées - à débattre et prioriser ensemble*

- *La compensation / la renaturation du foncier économique*
- *La densification des ZAE*
- *Les espaces de stationnement en ZAE*
- *« Nouveaux » outils de gestion foncière/immobilière économique : bail emphytéotique, bail à construction...*

# Perspectives thématiques et pistes pour les prochains GT ZAE

## *Compensation et Renaturation du foncier économique*

Compensation environnementale	Renaturation/compensation ZAN
Code de l'environnement	Code de l'urbanisme
<i>Objet : recréer des écosystèmes détruits (approche par les milieux et habitats naturels)</i>	<i>Objet : désartificialiser / restaurer les fonctionnalités écologiques des sols</i>

A l'échelle d'une ZAE : comment prendre en compte la préservation des milieux et des sols dans la programmation et les aménagements ?

A l'échelle compétence développement économique : quelle anticipation des besoins en compensation et renaturation dans la programmation de nouveaux fonciers économiques ?

# Perspectives thématiques et pistes pour les prochains GT ZAE

## *Densification des ZAE*

- *Un enjeu d'optimisation du foncier à l'heure du ZAN*
- *Concerne tout autant les ZAE anciennes (requalifications) que les futures créations de ZAE*
- *Quels outils de connaissance du foncier pour identifier le foncier « densifiable » ?*
- *Quelles méthodes, outils, retours d'expérience mettre en place ?*

# Perspectives thématiques et pistes pour les prochains GT ZAE

## *Les espaces de stationnements – nouveaux enjeux*

### *Obligations de solarisation / végétalisation / désimperméabilisation*

- *Loi Climat*
- *Décret n° 2024-1023 du 13 novembre 2024*
- *arrêtés du 5 mars et du 4 décembre 2024*
- *Loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement*
- *Quelles traductions de ces nouvelles réglementations pour les espaces de stationnement existants et envisagés ?*
- *Quels outils d'identification des stationnements concernés et de leurs potentiels ?*

# Perspectives thématiques et pistes pour les prochains GT ZAE

*Les outils de gestion foncière/immobilière économique : bail emphytéotique, bail à construction, bail réel solidaire d'activité...*

*Le modèle aménagement/commercialisation classique interrogé à l'heure du ZAN ?*

*Quel cadre juridique et technique et quelles applications pour ces baux ?*

*Comment les intégrer dans sa stratégie de gestion foncière et immobilière de ZAE ?*

# Perspectives thématiques et pistes pour les prochains GT ZAE

## Sondages interactifs

*Parmi les 4 pistes proposées, laquelle souhaiteriez vous abordée prioritairement lors des prochains travaux du ZAE ?*

*Faites-en nous part ([lien questionnaire à insérer](#))*

La compensation / la renaturation du foncier économique	La densification des ZAE
Les nouveaux enjeux d'aménagement des espaces de stationnement en ZAE	Les baux (emphytéotique, à construction, réel solidaire d'activités...)

**Merci pour votre participation**